



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 août 2021

COMPTE RENDU

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le 26 août à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, CALON Mauricette, CROS Monique, IZARD Julien, LUCAS André, MAS Bernard, MIRABILLE Noelle, MARCO Claude, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absents excusés : MM ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CAZALS Christophe, MARQUET Nathalie.

Convocation en date du 27 juillet 2021

Présents 10, absents excusés 4.

Pouvoir de M ALMES à M ROUCAYROL

Pouvoir de Me MARQUET à Me CROS

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame CALON Mauricette est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance du 06/07/2021 est approuvé à l'unanimité.

023/2021 REAMENAGEMENT CENTRE ANCIEN RUE MARTIAL CALAS

Monsieur le Maire transmet au Conseil le rapport d'analyse des offres des entreprises, établi par le cabinet OMLB.

6 entreprises ont répondu :

BRAULT TP	310 010.34 euros HT
COLAS	pas d'offre
EIFFAGE	370 437.04 euros HT
EUROVIA	360 484.95 euros HT
AM SUD	382 553.94 euros HT
FERRINI	388 657.70 euros HT

L'analyse des offres fait ressortir BRAULT TP en tête.

Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise BRAULT TP pour 310 010.34 € HT.

Le conseil approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Terrain Romano

Monsieur le Maire rappelle la délibération lors du précédent conseil. M ROMANO a fait savoir qu'il ne voulait pas céder la parcelle de 2m2. Ils seront reçus en mairie le 30 juillet prochain.

Episode de gel

Des discussions sont en cours au niveau de la chambre d'agriculture, de l'Etat et de l'AMF, pour exonérer de la taxe foncière sur le non bâti les vigneron touchés.

Si la commune décide une exonération elle-même, elle ne sera pas compensée par l'Etat.

Le Maire tiendra les élus informés de la suite des discussions.

Rézo pouce communauté de communes

Des arrêts ont été installés dans toutes les communes de la communauté pour la prise en charge et le dépôt des utilisateurs. Le service fonctionnera comme blabacar.

Me CROS Monique accepte d'être responsable au niveau de notre commune. Une formation sera organisée le 16/09/2021.

Panneau électronique

Formation le 06/09/21 pour Jennifer, Mauricette, Elzie et Carole

Le Maire se charge de faire déplacer le panneau de signalisation situé devant le panneau par le Département

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.